

Charenton

magazine

N° 139 - Mars 2009



Stationnement réglementé
et carte Moneo



Le Préfet du Val-de-Marne
en visite à Charenton



14 au 22 mars :
Fête de l'Internet



**L'épicerie solidaire
"Au Petit Plus"
officiellement dans ses murs**

p. 3 **Editorial**

Le mot du Maire

p. 4/9 **Actualités**



En direct du Conseil municipal : Débat d'orientations budgétaires

Officiel : Le Préfet du Val-de-Marne : un espoir pour les protections phoniques

Education : Les collégiens sur le chantier de leur futur lycée / Le CMJ sort le 2^{ème} numéro de son journal

Education / Jeunesse : Les collégiens germanophones diplômés - Cinéma sur les quais / Musique

Nouvelles technologies : Fête de l'Internet : "L'Internet pour quoi faire ?"

Cela s'est passé : Vœux aux Anciens Combattants / En direct du chantier de la Place de l'église

p. 10/13 **Dossier**

Stationnement réglementé : L'heure des bilans et des changements de cartes Moneo

p. 14 **Environnement**

La rue de l'Arcade réaménagée / Ecole maternelle de la Cerisaie : La Ville et les parents d'élèves disent "Oui" au chantier et à la sécurité aussi

p. 15 **Santé**

Elimination des déchets de soins / Urgences médicales SAMI / Conférence du Dr Besse

p. 16/17 **Vie sociale**

Les Charentonnais et leurs commerçants ont un cœur gros comme ça ! / CCAS : portage des repas à domicile / Des nouveaux locaux pour le "Petit Plus" et la Croix Rouge

p. 18/19 **Vie économique**

L'esthétique selon Carole et Laurent / Les Fées du Cabanon savent créer l'ambiance ! Un espace emploi fonctionnel à Saint-Maurice

p. 20 **Vie associative**

Jumelage Israël : un spectacle émouvant et drôle / Jumelage Grande-Bretagne : rendez-vous pour les ateliers expression

p. 21/23 **Culture**

Un printemps aux couleurs de l'enfance et de la musique / La danse à l'honneur Claude et Alexandre Brasseur : à la scène comme à la ville
La Bibliothèque pour tous ouvre ses portes / Lectures et spectacles

p. 24/25 **Sports**

Volley-ball : le public répond présent / Du nouveau à la Saint-Charles basket-ball / Les Foulées charentonnaises ont dignement fêté leurs 25 ans / Le point sur les équipes premières des clubs évoluant en championnat national

p. 26 **Tribune libre**

Expression des groupes politiques

p. 27 **Bloc-notes**

Informations pratiques

AGENDA

Concert au profit de l'association "Les Femmes d'Action"

Le lundi 30 mars à 20h30, une formation féminine de musique de chambre, composée de lauréates des Victoires de la Musique, se produira au Conservatoire André Navarra. Les bénéfices du concert seront reversés à une chercheuse de l'Institut Curie pour ses travaux sur le cancer du sein.

Conservatoire André Navarra - 1 allée des Tilleuls - 94220 Charenton-le-Pont

Renseignements : 01.46.76.68.00

Libre participation

Retrouvez toutes les manifestations culturelles de la Communauté de communes dans "Sortir"



Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Une fois n'est pas coutume, nous avons voulu consacrer la couverture de ce numéro à l'épicerie solidaire "Au Petit Plus".

En ces temps difficiles pour certaines familles, l'initiative particulièrement remarquable de ces bénévoles méritait bien d'être à la une et, à travers le "Petit Plus", c'est un hommage général à toutes les associations qui interviennent à titre humanitaire ou caritatif que nous voulions rendre. Grâce au soutien de la Ville, la Croix Rouge et le "Petit Plus" disposent désormais de locaux fonctionnels. Aujourd'hui, encore davantage qu'hier, il nous faut parler de solidarité et être aux côtés de ceux qui en ont le plus besoin.

Le rôle du Maire est aussi d'être l'avocat inlassable des Charentonnais. Le dossier de la protection des riverains de l'autoroute A4 est un sujet crucial et que je ne lâcherai pas tant que je n'obtiendrai pas satisfaction. Le contexte n'est pas simple car le coût de protections phoniques est évalué à plus de 25 millions d'euros. C'est le rôle de l'Etat et de la Région notamment de prendre en compte nos demandes légitimes : être protégés du passage de 260 000 véhicules par jour !

Une lueur d'espoir arrive peut-être puisque le Préfet du Val-de-Marne vient de me confirmer que cet investissement nécessaire à un meilleur cadre de vie des riverains venait d'être enfin inscrit au Plan de Modernisation des Itinéraires. Il reste un point important à préciser, celui du financement. Mais au moins avons-nous obtenu que Charenton figure parmi les priorités au titre de l'amélioration de l'environnement et de la lutte contre le bruit.

Enfin, les mauvaises conditions climatiques de ces dernières semaines ont pu faire naître quelques craintes sur l'avancement de quelques-uns des chantiers importants. Malgré ces aléas, la construction du lycée se poursuit et la place de l'église devrait être achevée pour le 8 mai prochain.

Bien sincèrement.

Votre Maire



Jean-Marie Brétilon
Conseiller général du Val-de-Marne



Débat d'orientations Budgétaires : maintenir l'investissement dans un contexte difficile

Etape essentielle avant l'examen du budget municipal qui aura lieu le 26 mars prochain, le Débat d'orientations Budgétaires permet de fixer les principales priorités de la Ville et de déterminer les grandes orientations financières.

Le Conseil municipal s'est réuni le 12 février dernier pour en discuter.

■ Pas d'augmentation de la fiscalité communale...

Dans un contexte difficile, la Ville entend bien **maintenir son volume d'investissements sans pour autant augmenter les impôts**. C'est un nouveau pari puisque, depuis 2004, les taux des 4 taxes directes locales appliqués par la Ville demeurent inchangés.

Si l'on prend l'ensemble des communes du Val-de-Marne de 20 000 à 50 000 habitants, Charenton se classe en 1^{ère} position avec le taux de taxe d'habitation le plus faible, en 2^e position pour le taux de taxe foncière et en 3^e position pour le taux de taxe professionnelle !

■ ...malgré une diminution des recettes...

Les recettes communales sont particulièrement sensibles à la conjoncture économique. La période favorable de croissance régulière qu'ont connue les collectivités locales a laissé place à un contexte économique bien plus difficile et incertain.

Grâce à l'installation sur son territoire de grandes entreprises, les bases communales avaient fortement progressé mais ont ralenti depuis.

La crise qui affecte l'immobilier ne favorisera pas les recettes liées aux droits de mutation (taxe perçue par les communes lorsqu'un bien immobilier est vendu) qui n'ont cessé de diminuer (- 30% en 2007 et - 16% en 2008). Dans ce domaine, on ne peut donc rien présager de bon pour 2009 !

■ ... mais un volume d'investissements maintenu !

Malgré la crise et tout en n'augmentant pas la fiscalité, la Ville entend mener à bien ses investissements. C'est le constat d'une situation financière saine par le fait d'avoir conforté la capacité d'autofinancement et assuré une gestion active de la dette.

La majorité municipale, élue dès le 1^{er} tour en mars 2008, tiendra les engagements qu'elle a pris devant les Charentonnais.

Dès 2009, quelques-unes des priorités du programme du mandat 2008-2014 seront mises en œuvre. On pense notamment à la construction de deux gymnases sur l'île Martinet destinés aux clubs sportifs, mais aussi à l'arrivée du lycée Robert Schuman en septembre prochain. Ce nouvel établissement impliquera également des aménagements de voirie afin de faciliter et de sécuriser les déplacements des élèves.

La place de l'église va bénéficier d'un traitement paysager et d'une décoration végétale et florale de qualité. La maternelle La Cerisaie sera beaucoup plus fonctionnelle grâce aux travaux d'extension qui viennent d'être engagés.

Au-delà de ces quelques exemples, nous reviendrons plus longuement dans un prochain numéro sur les principaux engagements de la Ville en cette année 2009.

Classement fiscal 2008 de Charenton 16 communes du Val-de-Marne Strate 20 000 - 50 000 habitants	
Taux de taxe d'habitation	1 ^{ère}
Taux de taxe foncière propriétés bâties	2 ^{ème}
Taux de taxe professionnelle	3 ^{ème}



Trois questions à :
Hervé Gicquel,
1^{er} Maire-adjoint
chargé des Finances

Avec Hervé Gicquel, Charenton Magazine re-situe le contexte dans lequel s'est tenu ce Débat d'orientations Budgétaires.

Charenton Magazine : La crise affecte-t-elle aussi la commune de Charenton ?

Hervé Gicquel : *Il est clair que la crise touche l'ensemble des collectivités locales, mais la Ville de Charenton s'en sort sans doute bien mieux que d'autres pour diverses raisons. Un exemple : beaucoup de collectivités avaient opté pour des emprunts dits structurés qui, au premier abord, étaient générateurs d'économies d'intérêts, mais qui présentaient l'inconvénient d'être particulièrement soumis aux aléas du marché. Autant dire que lorsque la crise a éclaté, ces collectivités se sont retrouvées très exposées. Afin de conserver une bonne lisibilité et la maîtrise de son encours, Charenton n'a jamais souscrit ce type d'emprunt et a privilégié le désendettement et l'arbitrage opportun de sa dette.*

Pourquoi ne pas augmenter la fiscalité pour financer les investissements ?

H. G. : *Dans cette période difficile pour les familles, il ne semblait pas pertinent de procéder à une augmentation de la fiscalité communale. Cela fait d'ailleurs 4 années que nous respectons cet engagement. Notre priorité est de maintenir notre niveau d'épargne et notre capacité d'autofinancement. Elle est aussi de faire attention à nos dépenses et, en tout cas, que leur rythme ne progresse pas davantage que celui des recettes. Elle est enfin d'éviter autant que possible le recours à des emprunts supplémentaires.*

Charenton pratique-t-elle une politique d'abattements à l'égard de la taxe d'habitation ?

H. G. : *En effet, en plus des abattements obligatoires, la Ville fait bénéficier à ses contribuables de deux abattements facultatifs : un abattement supplémentaire pour charges de famille (5%) et un abattement général à la base au taux maximum autorisé (15%). Pour être très concret, une famille ayant deux enfants à charge bénéficie d'une réduction de sa taxe d'habitation de plus de 195 € grâce aux seuls abattements facultatifs décidés par la Ville (en fonction d'une valeur locative moyenne de 4 793 €).*

Le Préfet du Val-de-Marne à Charenton : un espoir pour les protections phoniques

Michel Camux, Préfet du Val-de-Marne est venu rencontrer le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, le 4 février dernier.



Préfet du Val-de-Marne depuis quatre mois seulement, Michel Camux a pris la direction de Charenton le 4 février dernier pour une visite au cours de laquelle le Maire, Jean-Marie Brétilon, lui a exposé quelques-uns des dossiers où le soutien de l'Etat peut être décisif. Parmi ceux-ci, s'il en est bien un qui

est prioritaire aux yeux de Jean-Marie Brétilon, c'est celui de la protection contre les nuisances de l'autoroute A4. Depuis plusieurs années maintenant, le Maire n'a eu de cesse d'écrire, de rencontrer, de s'exprimer sur ce dossier devant les personnalités ou partenaires concernés par cette opération.

■ Renforcement des protections phoniques

Devant le représentant de l'Etat, Jean-Marie Brétilon a rappelé que si les immeubles avaient bénéficié il y a une quinzaine d'années d'une isolation phonique des fenêtres, les habitants ne supportent plus d'être exposés en permanence au bruit de l'autoroute la plus fréquentée de France (260 000 véhicules par jour passent devant les fenêtres des Charentonnais).

Ces nuisances sont d'autant plus insupportables que **les habitations ont été construites avant l'autoroute.**

Il a donc de nouveau insisté pour que l'Etat et la Région prennent leurs responsabilités et tiennent compte de la nécessité de procéder à un renforcement des protections acoustiques.

Il semble qu'il ait été enfin entendu puisque le Préfet a précisé, qu'au titre de la lutte contre le bruit, les protections phoniques ont été inscrites au Plan de Modernisation des Itinéraires.

Reste que le financement n'est pas constitué puisque l'Etat n'interviendrait qu'à hauteur de 30% des travaux que l'on peut estimer aujourd'hui à 25 millions d'euros. De même, aucune étude technique n'a encore été engagée à ce jour.

L'espoir est là cependant puisque, selon les dires de Michel Camux, si le financement parvenait à être bouclé, **on pourrait très bien imaginer un démarrage des premières études en 2010.**

Acceptons-en l'augure ! ■

EN BREF

► 2^E ÉDITION DU CONCOURS BD MANGA DU CMJ !

Cette année encore, la commission culture du CMJ vous invite à un grand concours BD / Manga. Durant trois après-midi, et avec l'aide d'une animatrice, vous pourrez venir à l'Aliaj composer et créer votre propre planche. Les thèmes proposés cette année sont : la magie, l'amitié ou le policier. Les planches seront ensuite exposées en juin à la bibliothèque d'Espinassous.

Rendez-vous les samedis 21 mars, 28 mars et 4 avril 2009 de 14h à 17h. Nombreux prix à gagner ! Le matériel est fourni.

Renseignements sur www.aliaj.fr et au 01.46.76.44.58

► COLLECTE DE LIVRES JEUNESSE

Le CMJ va installer dès la première quinzaine de mars, dans les écoles primaires des caisses où vous pourrez déposer des livres jeunesse en bon état. Cette collecte permettra de constituer un stand de livres lors du vide-grenier du 5 avril. Les fonds ainsi récoltés seront reversés à l'association "La Voix de l'enfant".

Du 2 mars au 13 mars 2009, dans les écoles Briand, Valmy, Pasteur, Desnos ainsi qu'à l'Aliaj.

Renseignements sur www.aliaj.fr et au 01.46.76.44.58

► INSCRIPTIONS EN 6^{ÈME}

Au cours du mois de mars, les parents d'élèves scolarisés en CM2 vont recevoir les dossiers de demande d'admission en 6^{ème}. Ces dossiers seront à compléter et à retourner à l'instituteur de l'enfant. Les familles devront mentionner le choix de la langue vivante et, éventuellement, l'option "bilangue anglais/allemand". Attention, l'effectif de cette classe bilangue étant contingenté à 28 élèves, une sélection sur dossier sera effectuée.

Les collégiens sur le chantier de leur futur lycée



Dans le cadre de leur projet consacré aux métiers du bâtiment, les élèves de 3^{ème}, option découverte professionnelle de La Cerisaie, suivent de très près la construction du lycée Robert Schuman.

Le 28 novembre dernier, ils avaient été reçus en Mairie par Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint chargé de l'éducation et de l'enseignement secondaire et Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint délégué à l'environnement, au patrimoine et au cadre de vie pour comprendre la genèse de ce grand chantier.

Le vendredi 13 février, ils se sont rendus sur le terrain, en présence des membres du Conseil municipal des Jeunes, pour rencontrer l'architecte et le chef de chantier. Ainsi, ils ont eu tout le loisir de les questionner sur leurs formations et leurs métiers.

Prochainement, ils reviendront sur le chantier pour, cette fois-ci, visiter en avant-première les locaux du nouvel établissement. ■

Le CMJ sort le deuxième numéro de son journal

"Un journal pour les jeunes de Charenton fait par des jeunes", c'est sur ce projet que travaille une petite équipe de rédaction composée de jeunes, scolarisés à la Cerisaie et à Notre Dame des Missions, depuis l'année dernière.

Le premier numéro, sorti à la rentrée 2008, a connu un fort succès auprès de ses lecteurs qui trouveront le journal du deuxième trimestre, au retour des vacances, dans les établissements culturels de la ville (bibliothèque, Art et liberté, Conservatoire...) et dans leur classes s'ils sont en CM2 ou aux collèges.

Ils y découvriront des articles relatifs au futur lycée Robert Schuman, des critiques littéraires, une rubrique gourmande, les "tendances actuelles" et bien d'autres encore... ■

Renseignements sur www.aliaj.fr et au 01.46.76.44.58



Les collégiens germanophones diplômés



Les collégiens de La Cerisaie ayant réussi l'examen de certification en allemand ont reçu leur diplôme des mains de Christine Moulin, Inspectrice pédagogique régionale d'allemand, représentant le Recteur de l'Académie de Créteil, en présence de la Direction du collège et des professeurs.

Lors de la session 2008, 8 élèves, proposés par leurs enseignants, Mesdames Felce et Inguibert, ont brillamment réussi la certification dans plusieurs domaines de compétences : l'expression écrite et orale, la compréhension écrite et orale.

Ces diplômes sont délivrés par les Ministères allemand et français de l'Éducation nationale et attestent de la maîtrise de niveau A2 du Code européen de référence pour l'allemand selon un modèle commun à toutes les langues de l'Union européenne. ■



Cinéma sur les quais

Entrée libre et gratuite

Vendredi 13 mars à 20h30,
"La banquière", film français de 1980
réalisé par Francis Girod, 131 minutes

Emma, jeune femme issue d'un milieu modeste, connaît ses premiers succès boursiers en 1923. En 1929, devenue la banquière la plus populaire de Paris, elle affiche sans vergogne opulence et homosexualité. Un banquier conservateur entreprend une lutte à mort contre cette anticonformiste.

Avec : Romy Schneider, Marie-France Pisier, Claude Brasseur, Jean-Claude Brialy.



Espace Jeunesse Aliaj
7 bis quai de Bercy - Charenton
Tél. : 01.46.76.44.58

Musique

Participation libre pour apporter son concours à un séjour solidaire au Sénégal.

Samedi 28 mars dès 18h30,
spectacle de Rap



Espace Jeunesse Aliaj
7 bis quai de Bercy - Charenton
Tél. : 01.46.76.44.58

L'Internet, pour quoi faire ?



La Fête de l'Internet se déroulera dans toute la France et à Charenton du 14 au 22 mars sur le thème "L'Internet, pour quoi faire ?"

Depuis cinq ans déjà, Charenton se mobilise pour que les habitants, quel que soit leur situation ou leur âge, découvrent les richesses d'Internet et s'en approprient les usages pour mieux s'informer, communiquer et partager.

Au cours de ces quelques jours durant lesquels toute la France surfera sur la toile, les Charentonnais vont être invités à mieux découvrir certains de leurs élus, assister à la mise en ligne de l'annuaire des commerces locaux, ainsi qu'au lancement du nouveau site des élus du Conseil Municipal des Jeunes, ou encore à participer à divers ateliers permettant d'utiliser Internet en toute légalité et en toute sécurité.

Au programme, à Charenton...

■ Lundi 16 mars : rencontre avec les élus

Afin d'inaugurer cette nouvelle édition charentonnaise de la Fête de l'Internet, Patrick Ségalat, Maire-adjoint délégué aux Nouvelles technologies et Sylvain Drouvillé, Conseiller municipal chargé du site Internet, s'adresseront, via le site de la ville, aux internautes. A cette occasion, ils reviendront sur la fête mais aussi sur la grande aventure du site de Charenton.

■ Mardi 17 mars : annuaire des commerçants

Ce jour-là, l'annuaire des commerçants locaux sera mis en ligne. Réalisé en partenariat avec la cellule "Economie et Emploi" de la Communauté de communes et les commerçants qui désiraient y figurer, ce nouvel outil a été conçu de manière à être utile à tous, simple d'utilisation et régulièrement actualisé.

Grâce à lui, en un simple clic, les Charentonnais pourront à présent trouver, par nom ou par thème, les renseignements qui leur manquaient pour découvrir la richesse du tissu commercial local.

■ Mercredi 18 mars : le site du CMJ

Jour des scolaires par excellence, le mercredi de la Fête de l'Internet sera tout naturellement consacré aux jeunes Charentonnais. En effet, ce jour-là correspondra au lancement officiel du nouveau site du Conseil Municipal des Jeunes à l'adresse suivante : www.charentonlepont.fr/cmj

L'innovation de ce nouveau site est de taille puisqu'à présent, sa mise à jour (fond et forme) sera entièrement gérée par les jeunes conseillers sous la responsabilité de Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint, et de Clotilde Certin, Conseillère municipale.

■ Vendredi 20 mars : place à la pratique

Le matin, la bibliothèque Paul d'Espinassous ouvrira ses portes à celles et ceux qui veulent s'informer sur les possibilités offertes par les logiciels libres de droit. L'après-midi, de 17h à 19h, un atelier portant sur le contrôle parental, l'installation et l'utilisation des logiciels correspondants, sera organisé.

■ Samedi 21 mars : logiciels libres de droit

Cette journée sera essentiellement consacrée aux logiciels libres de droit. Les internautes désireux de faire des économies en toute légalité seront certainement intéressés par l'exposition "Libre.org" (toute la journée à la bibliothèque Paul d'Espinassous).

Le matin, certains s'inscriront peut-être à l'atelier mettant en évidence l'intérêt de logiciels gratuits pour la conception de sites.

L'après-midi (de 14h à 18h), ils pourront découvrir d'autres logiciels libres puis apprendre à les télécharger et à les utiliser. ■

Renseignements et inscriptions : 01.46.76.69.00

www.charenton.fr / rubrique newsletter



Vœux aux Anciens Combattants

Le mardi 27 janvier 2009, l'Espace Toffoli a accueilli la réception annuelle des vœux aux Anciens Combattants. Cette soirée s'est déroulée en présence de très nombreux élus du Conseil communautaire et des Conseils municipaux de Charenton et de Saint-Maurice ainsi que de Pascal Duray, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé des Actions Commémoratives et Festives, et bien sûr des Maires des deux communes, Jean-Marie Brétilon et Christian Cambon.

Autour du verre de l'amitié, ce fut l'occasion pour le Comité d'entente et pour son nouveau président, Michel Beauvillier qui a succédé à Maurice Hanin, de revenir sur les actions menées tout au long de l'année par le monde combattant, notamment le travail engagé auprès des scolaires sur le devoir de mémoire, et d'affirmer la hâte de tous les Anciens Combattants d'assister au retour du Monument aux Morts sur la place de l'Eglise de Charenton. ■

En direct du chantier de la Place de l'église

Les intempéries que notre région a subi en janvier puis en février n'ont pas été des plus favorables pour l'avancement de bon nombre de travaux et en particulier pour le chantier de la place de l'Eglise. Pourtant, à ce jour, les équipes sont confiantes et continuent d'assurer l'inauguration de la place flambant neuve pour le 8 mai prochain.

Au cours du mois de février, diverses opérations se sont déroulées. Les bordures délimitant le parvis de la Place ont été posées sur la rue Alfred Savouré, la rue de la République et la rue de Paris. Par ailleurs, la société en charge du chantier a réalisé les fondations nécessaires à la mise en place, quelques jours plus tard, de jardinières en granit rose. Et comme le prévoyait le projet d'aménagement, trois magnolias ont été transplantés pour être de nouveau plantés à proximité des locaux de l'Aliaj.

Prochaine étape importante : la mise en place du Monument aux Morts que votre magazine ne manquera pas de vous relater. ■



Stationnement réglementé :

***L'heure des bilans
et des changements
de cartes Moneo***





En mai 2006, soucieuse de rendre ses places de stationnement à ses habitants et de favoriser l'harmonie entre piétons et véhicules, la Ville instaurait le stationnement réglementé sur son territoire.

Parfois controversée lors de sa mise en place, cette opération, près de trois ans plus tard, démontre tous ses avantages, notamment aux Charentonnais, qui vont être sollicités dans les prochaines semaines pour renouveler gratuitement leur carte Moneo.

Jusqu'en 2006, Charenton était victime de son succès : sa situation géographique si enviée aux portes de la Capitale attirait les Val-de-Marnais devant se rendre travailler sur Paris, voire des Parisiens ne trouvant plus de place à proximité de leur domicile. Ils laissaient leur véhicule durant toute la journée sur les places gratuites de Charenton avant de les récupérer le soir. Autant dire que ces voitures ventouses avaient tendance à s'installer et à occuper le domaine public de façon indue. Résultat : les Charentonnais n'avaient plus la possibilité de se garer dans leur propre ville !



C'est la raison pour laquelle il a été indispensable de changer la donne et **d'instaurer un stationnement réglementé** sur l'ensemble du territoire du lundi au samedi de 9h à 19h.

Bien entendu, cette mesure n'a pas toujours été bien perçue par certains usagers auxquels on a demandé désormais de payer pour garer leur véhicule sur voirie. Il est parfois des décisions qui ne sont pas toujours populaires! Mais il devenait nécessaire d'agir car on en était arrivé à une situation de saturation. D'autres ont mieux compris ce changement et même s'il demeure toujours aléatoire de trouver des places en soirée, **le stationnement en ville reste quand même bien plus accessible en journée** et l'accès aux commerces est plus aisé.

■ Stationnement réglementé : rappels

Pour mettre en œuvre ce dispositif, Charenton a été découpée en trois types de zones de stationnement, chacune régie par une tarification et un règlement qui lui est propre.

La zone bleue

Dans cette zone, le stationnement reste gratuit. Comme le Code de la route le stipule, elle permet un stationnement d'1h30 pour tout automobiliste doté d'un disque horaire. Elle facilite également le stationnement des riverains titulaires d'un disque (à retirer sur présentation de justificatifs). Ces habitants ont pour seule obligation de déplacer chaque jour leur véhicule.

La zone verte

Vouée au stationnement de longue durée pour tous, elle est aussi la zone privilégiée pour le stationnement des riverains qui, munis d'une carte "**Résidant Moneo**" bénéficient de 15 minutes gratuites par jour et d'un tarif mensuel préférentiel (20 € par mois - gratuit en août). Certaines de ces cartes vont arriver à expiration le 30 avril prochain, **elles devront être remplacées par leurs utilisateurs** (cf. encadré).

La zone rouge

Instaurée sur les grands axes de circulation et les rues commerçantes de la ville, elle autorise un stationnement de courte durée, limité à 2 heures.

■ Un bilan des plus positifs

Depuis l'instauration de ce dispositif, les Charentonnais ont pu constater l'évidence : il est enfin possible de se garer aisément, particulièrement en journée, sur l'ensemble du territoire de la ville.

Cette réussite rapide est le fruit d'une collaboration tacite entre la Ville et les habitants.

Il est vrai que Charenton n'a pas été la seule commune de première couronne à avoir instauré un stationnement réglementé; mais elle a su se donner les moyens de sa politique en matière de stationnement notamment en engageant une équipe de **9 Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.)**. Ils ont pour mission, outre de veiller le matin, le soir et à la pause méridienne, à la sécurité des enfants sur les passages piétons, d'informer la population sur la réglementation du stationnement ainsi que de veiller au bon suivi de ces règles : respect du paiement de la prestation et des rotations obligatoires, stationnement gênant ou dangereux, etc.

Le stationnement payant en chiffres

15 : nombres de minutes offertes chaque jour en zone verte à tous les détenteurs de la carte "Résidant Moneo"

2792 : nombres de places payantes disponibles sur tout le territoire communal

203 : nombre d'horodateurs installés sur la ville

6100 : nombre de détenteurs de la carte "Résidant Moneo"

Leur mission de terrain et les conclusions qu'ils sont en mesure d'en tirer quotidiennement démontrent que les Charentonnais ont accepté ce système et surtout qu'ils "jouent le jeu".

En effet, **les comportements changent peu à peu** : à titre d'exemple, les propriétaires et locataires de parking n'hésitent plus à utiliser leurs boxes et places privées laissant ainsi des stationnements libres pour celles et ceux qui n'en ont pas. Le taux de respect de la réglementation frôle les 80% et un rapport officiel mentionne que la verbalisation, en rapport au nombre de places, est en très nette baisse.



Le stationnement a été réglementé pour limiter ce type de situation.

■ Des efforts restent à faire

Toutefois, des efforts restent à faire notamment en matière de **stationnement gênant et dangereux**. Il s'agit principalement des stationnements en double file qui rendent délicat le passage des bus et des autres véhicules et risqué le déplacement des piétons.

La Ville, de son côté, poursuit ses aménagements de voirie liés au stationnement. C'est ainsi, par exemple, que depuis 2006, Charenton s'est dotée, chaque fois que cela était possible, d'emplacements supplémentaires. C'est également dans ce cadre qu'elle s'est donnée pour mission à court terme de largement **développer et de mettre aux normes le parc de places pour personnes à mobilité réduite**. Enfin, en 2008, à la demande des utilisateurs de motos et de scooters, **une dizaine de stations pour deux roues** a été installée aux quatre



En 2008, une dizaine de stations pour deux roues a été installée sur toute la ville.

coins du territoire communal. On le voit bien, la mise en place du stationnement payant porte largement les fruits attendus par tous.

Il ne faudrait pas pour autant oublier que les préoccupations liées au stationnement sont des domaines où les efforts

ne sont jamais achevés, où **des progrès sont toujours nécessaires** mais, ensemble, ces trois dernières années, la Ville et les Charentonnais ont su montrer qu'en conjuguant leurs efforts, il était possible de contribuer à une amélioration notable du stationnement dans nos rues. ■

Carte "Résidant Moneo" venez changer votre carte !



Celles et ceux qui, dès la mise en place du stationnement payant sur Charenton se sont dotés de cette carte, vont devoir, durant les prochaines semaines, se rendre dans les locaux de la police municipale afin de procéder à l'échange de celle-ci.

Pourquoi changer sa carte ?

Comme toute carte à puce électronique, les cartes "Résidant Moneo" ont une durée de vie pré-déterminée de 3 ans.

Qui est concerné par ce changement ?

Si votre carte présente une date de péremption au **30 avril 2009**, vous êtes concernés.

Quand changer sa carte Moneo ?

● **Si votre carte n'est créditée d'aucune somme d'argent** : elle sera définitivement périmée à compter du 1^{er} mai. Il vous faudra donc, au cours du mois d'avril, procéder à son remplacement.

● **Si votre carte est créditée** : surtout ne la jetez pas, l'argent qui y est placé ne sera pas perdu le 30 avril prochain. En effet, tant que la carte est créditée, elle reste utilisable et ce, jusqu'à la fin du mois d'octobre, date limite pour la changer.

Cette nouvelle carte est-elle délivrée gratuitement ?

Oui, comme lors de sa mise en place, la carte "Résidant moneo" est toujours délivrée gratuitement.

Où procéder à l'échange ?

Auprès des agents de la Police municipale Place Henri Astier (quartier de Bercy). Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le : 01.43.68.02.93



avant



après

La rue de l'Arcade réaménagée

Chaque année, la Ville consacre un important budget à l'entretien de sa voirie. Elle s'attache à moderniser constamment ses infrastructures en les adaptant aux besoins de ses administrés.

C'est ainsi qu'afin d'améliorer la sécurité des usagers de la ligne 109, la Ville a décidé, en accord avec la RATP, de déplacer l'arrêt de bus (depuis le mois de février), situé auparavant avenue de la Liberté, en réalisant un nouvel arrêt rue de l'Arcade, sur le trottoir du côté de l'immeuble Natixis.

Ces travaux se sont accompagnés des aménagements suivants :

- réfection de la chaussée rue de l'Arcade, entre l'avenue de la Liberté et la rue Necker ;
- extension du trottoir du côté de l'immeuble Natixis ;
- réalisation d'une piste cyclable dans les deux sens de circulation de la rue de l'Arcade, entre l'avenue de la Liberté et la rue Necker.

Cette portion de piste cyclable s'inscrit dans un plan pluriannuel de réalisation d'un réseau cyclable permettant de relier les principaux sites de la Ville ;

- création d'une jardinière centrale en pavés composée de 5 gradines.

Ce chantier s'est achevé au cours du mois de janvier 2009. ■

Le saviez-vous ?

La rue de l'Arcade est en réalité l'ancien chemin des meules ; celui-ci fut ouvert à la fin du XVII^e à l'ouest des jardins du château de Conflans par son propriétaire, Mgr de Harlay, archevêque de Paris (le château fut la résidence de campagne des archevêques de 1673 à la Révolution où il fut saisi comme bien national) en remplacement d'un petit chemin, à l'est de la propriété, qu'il avait intégré à son domaine. Une arcade, construite en 1786, au-dessus du chemin, reliait la partie occidentale des jardins qu'occupaient un potager et une melonnière au "potager neuf", partie la plus occidentale de la propriété. C'est ainsi qu'ultérieurement, l'ancien chemin des meules prit le nom de rue de l'Arcade. Cette rue fut, de 1791 à 1860, la limite entre Charenton et la commune voisine de Bercy. Cette dernière fut partiellement intégrée à Paris en 1860, tandis que la partie comprise entre l'enceinte de Thiers et la rue de l'Arcade réintérait le territoire charentonnais.



Ecole maternelle de la Cerisaie

la Ville et les parents d'élèves disent "Oui" au chantier et à la sécurité aussi !

Dans le cadre des travaux réalisés à l'école maternelle de la Cerisaie, la cour de récréation a dû être temporairement déplacée dans le square de la Cerisaie.

Afin de sécuriser au mieux l'espace dévolu aux enfants durant leurs pauses récréatives, la Ville a réalisé une clôture tout autour de l'aire de jeux. ■

Élimination des déchets de soins

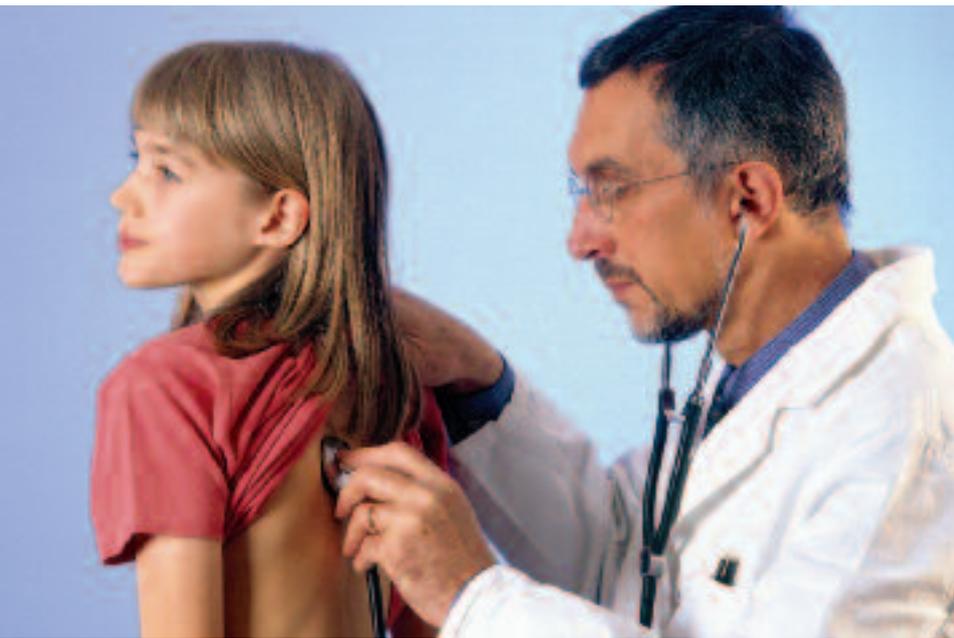
Répondant à une demande de plusieurs habitants de Charenton et de Saint-Maurice, la Communauté de communes a mis en place, depuis le mois de février, un dispositif d'élimination des déchets de soins. Les habitants concernés et faisant l'objet d'un traitement médical, sans être forcément clients de ces laboratoires, peuvent déposer les déchets qu'ils souhaitent éliminer (seringues, aiguilles) dans deux laboratoires. Ces déchets sont ramassés avec ceux de l'établissement par une société spécialisée. Le coût de cette collecte et l'élimination des déchets sont pris en charge par la Communauté de Communes. Ils seront de cette manière entreposés en toute sécurité dans un récipient clos, résistant aux objets tranchants, coupants et piquants. En fonction des besoins, ces fûts d'élimination seront ramassés chaque semaine ou chaque mois puis détruits par une société spécialisée. Débarrassez-vous de vos déchets soins, en vous rendant aux laboratoires Riquier et Cohen Zaccarini situés 63, et 139, rue de Paris. ■



Laboratoire Riquier - 63, rue de Paris



Laboratoire Cohen Zaccarini - 139, rue de Paris



Urgences médicales SAMI

En cas d'urgence médicale, en soirée et le week-end, ayez le réflexe SAMI en composant le 15. Ainsi, vous éviterez de longues attentes dans les services d'urgence des hôpitaux.

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche de 8h à 24h. ■

Conférence du Docteur Besse "Les modifications de l'acuité visuelle avec l'âge"

Membre de la Société de Gérontologie d'Ile-de-France et de la Faculté de Médecine de Paris, le Docteur Besse évoquera l'oeil et son rôle, pourquoi il se modifie dès l'âge de 15 ans, la cataracte, le glaucome, la dégénérescence de la macula liée à l'âge, leurs conséquences et les traitements possibles.

Dynamique et doté d'humour, ce conférencier qui est déjà intervenu avec succès au centre Portier sur les thèmes de la mémoire ou de l'alimentation vous donne rendez-vous le vendredi 3 avril à 10h45 au Centre Alexandre Portier. CCAS : 21 bis, rue des Bordeaux. 9,40 € la séance. Inscription le jour même. Renseignements au 01.45.18.36.32. ■

Les Charentonnais et leurs commerçants ont un cœur gros comme ça !

Pour les Charentonnais, la solidarité n'est pas un vain mot. Ils l'ont une nouvelle fois démontré au cours des dernières semaines.



M. Behloui a repris L'Olympique-Touffirt de la rue J. Jaurès en juin dernier ; et parce que la vie ne lui a pas toujours souri, il a depuis pris l'habitude d'ouvrir la porte de son établissement à celles et ceux qui,

dans un besoin extrême, n'avaient d'autre ressource que sa générosité pour se rafraîchir ou s'alimenter.

Particulièrement touché par ce qu'il voyait et entendait dans les médias à propos des Sans Domicile Fixe, il a pris, avec son épouse Erika, une grande décision : chaque soir, de 18h à 21h, du 1^{er} décembre au 20 janvier, il offrirait une chorba (soupe traditionnellement servie durant le ramadan) à ceux qui en auraient besoin. Avec l'aide de son cuisinier Ferhat, il est parvenu à tenir ce pari et c'est ainsi que chaque jour, près d'une quinzaine de personnes ont pu s'alimenter et se réchauffer.

De leur côté, **les commerçants de la rue du Général Leclerc** mais aussi de la rue de Paris et de l'avenue J. Jaurès, à l'initiative des propriétaires de la boulangerie *Duarte* et de la boutique de décoration *Grain de Charme*, avaient fait eux aussi un pari : atteindre 60 kg de pièces jaunes.

Au final ce sont 136,5 kg qu'ils ont récoltés du 7 janvier au 7 février dans le cadre de l'opération qu'ils avaient initiée pour venir en aide à Thibault, jeune Charentonnais de 13 ans atteint de leucémie. Le samedi 7 février, pour célébrer ce bel élan de générosité, des

commerçants et des habitants, mais aussi Daniel Chamane (Vice-Président de la chambre des métiers du Val-de-Marne), Jacques Mabilie (Président de la chambre professionnelle des artisans boulangers-pâtisseries) ainsi que des élus étaient présents pour assister à la dernière pesée.

C'est ensuite avec une immense fierté que Thibault a remis à M. Roland, Président de l'association "Ensemble contre les leucémies" la fabuleuse cagnotte. **Un grand bravo aux Charentonnais qui ont su se mobiliser pour cette belle cause !** ■



CCAS : portage des repas à domicile

Parmi nos seniors vivant seuls, nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas quitter leur logement. Afin de favoriser le maintien à domicile, **la Ville propose un service de portage de repas** ; service qui évolue vers une prestation de meilleure qualité.

■ Du nouveau dans vos assiettes !

Cette prestation a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a donc retravaillé l'été dernier le cahier des charges afin d'améliorer la diversité et la qualité des menus proposés ainsi que leur présentation. C'est ainsi que **depuis le 1^{er} février 2009**, l'entreprise Ad Altera,

spécialisée dans la restauration auprès des Seniors, propose **un large choix de menus, d'une qualité gastronomique supérieure** à ce qui était servi auparavant.

■ De nouveaux avantages

Un avantage supplémentaire : les bénéficiaires peuvent choisir de compléter leur déjeuner par **un menu pour le soir**. Enfin, celles et ceux qui, sur prescription médicale, sont amenés à consommer des **menus adaptés** à leur régime (sans sucre, sans sel, sans corps gras ou menus mixés ou hachés), peuvent bénéficier de ce service.

Néanmoins, l'augmentation des coûts de l'alimentation et du transport ont

obligé le CCAS à réviser la participation financière de cette prestation de bien meilleure qualité. Afin de **limiter la hausse tarifaire**, le CCAS a retravaillé les barèmes appliqués aux bénéficiaires.

Soulignons qu'afin de présenter cette nouvelle formule de repas aux Seniors, le CCAS a eu le plaisir de leur **offrir à titre gracieux leur premier plateau repas** qui n'a donc pas été facturé. Outre l'aspect culinaire et diététique, n'oublions pas que cette prestation permet également, via les chauffeurs-livreurs, **un suivi quotidien des bénéficiaires**. Cela permet de faire connaître aux travailleurs sociaux et au service retraités les besoins ou problèmes des personnes rencontrées. ■



Jean-Marie Brétilion, Paul Cheyrouze, Michel Herbillon, Pierre Miroudot, Christian Cambon et Marc Huet de Barochez.



Franck Lanore, Jean-Marie Brétilion, Claude Martin et Michel Herbillon.

Des nouveaux locaux pour le Petit Plus et la Croix Rouge

En janvier, "Au Petit Plus" et la Croix Rouge française ont officiellement emménagé dans leurs nouveaux locaux.

A quelques jours d'intervalle, le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilion, a procédé à l'inauguration des nouveaux locaux de l'épicerie solidaire, "Au Petit Plus", ainsi qu'à ceux occupés par la délégation charentonnaise de la Croix Rouge française.

Cette double inauguration est d'autant plus symbolique que les locaux mis à disposition par la Ville pour l'épicerie solidaire "Au Petit Plus" étaient auparavant occupés par la Croix Rouge !



Paul Cheyrouze, Président de l'épicerie solidaire, a très bien résumé la situation : *" nous sommes dans une véritable supérette, mais avec l'accueil, le sourire et la convivialité des bénévoles en plus"*. Car c'est

avant tout ce qui marque lorsque l'on ouvre la porte du "Petit Plus", d'abord une chaleur humaine, une prise en charge des usagers qui viennent trouver de quoi se nourrir à bas prix, mais aussi du réconfort et souvent beaucoup plus : une aide à la gestion de leurs ressources, le soutien d'une psychologue, le concours précieux d'une diététicienne. Orientés vers cette structure par les assistantes sociales des deux communes, Charentonnais et Mauritiens ont ainsi la possibilité de trouver les mêmes produits que dans les magasins en ne payant que 10% de leur prix réel ; un vrai "Petit Plus" lorsque divers accidents de la vie vous ont placé dans une situation difficile. Pour les responsables de l'épicerie solidaire, cette mise à disposition par la Ville des locaux situés au 84, quai des

Carrières (160 m² au lieu de 80 m² précédemment) est un vrai soulagement, d'autant plus qu'ils sont très fonctionnels et plus accessibles pour les familles.

"Humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité", tels sont les sept grands préceptes qui ont présidé à la création de la Croix Rouge par Henri Dunant en 1863. Plus ancienne organisation humanitaire, la vocation de la Croix Rouge, qui intervenait essentiellement sur les conflits armés, s'est progressivement élargie. Elle joue un rôle moteur dans l'aide et l'accompagnement des plus vulnérables. La délégation de Charenton/Saint-Maurice, désormais installée dans des nouveaux locaux au 91, rue du Petit Château, est également très active en matière de secourisme, postes de secours, interventions d'urgence et formation aux gestes qui sauvent.

Très régulièrement, elle met en place des structures de mesure préventive dans le cadre de diverses manifestations.

Pour Claude Martin, Président de la délégation locale de Charenton/Saint-Maurice, *"les nouveaux locaux sont également mieux adaptés aux activités de la Croix Rouge"*. Ils sont

propices aux cours de secourisme grâce à davantage de fonctionnalité. Il est également possible d'organiser des cours in situ sur les accidents domestiques. Les temps de repos pendant les gardes peuvent également se faire dans de meilleures conditions. ■

EN BREF

► NOUVEAU : PERMANENCES DE LA CAF

Depuis le 6 février, une assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales, Mme Boucher, et une conseillère en économie familiale, Mlle Dinoto, sont à la disposition du public au **Centre Alexandre Portier, 21 bis rue des Bordeaux, tous les mercredis et vendredis de 9h à 12h.**

► UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR L'HABITAT SOCIAL

Depuis début février, Mme Patricia Leroy a pris ses fonctions en tant que Directrice du service de l'Habitat social.

Service de l'Habitat Social
11, rue de Valmy - 01.71.33.51.00

► UN ATELIER ANTI-CHUTES LE 4 MARS

La chute d'une personne âgée peut être source de bien des difficultés. C'est la raison pour laquelle le Conseil général a lancé un programme de prévention auquel la Ville de Charenton s'est associée. Ainsi, une session spéciale se tiendra à la Résidence Jeanne d'Albret le 4 mars à 14h. Un atelier de prévention des chutes et des cours de gym-autonomie sont organisés avec le concours de la Mutualité Sociale Agricole et de la Fédération Française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

► CINÉ-CLUB

Ne ratez pas les projections mensuelles du ciné-club du Centre Alexandre Portier (21 bis rue des Bordeaux). Les séances se tiennent le jeudi à 14h30. 3,05 € la séance, inscription le jour même.
Renseignements au 01.45.18.36.32

► DÉCOUVREZ LE PORTUGAL

Retenez d'ores et déjà sur votre agenda la date du 29 avril prochain à 15h afin d'assister à la réunion d'information consacrée au voyage programmé (fin août-début septembre) au Portugal. Découvrez la patrie de Vasco de Gama dans d'agréables conditions négociées par le CCAS et son service Retraités auprès des agences de voyage.
Renseignements au 01.45.18.36.32

EN BREF

12 MARS 2009 : JOURNÉE DES SERVICES À LA PERSONNE

La Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, organise le 12 mars prochain au Moulin Brûlé à Maisons-Alfort, une journée des Services à la Personne qui regroupent les activités d'aide et de maintien à domicile, de garde d'enfants, de ménage, de jardinage, de bricolage...

Cette journée se déroulera en deux temps : la matinée sera destinée au recrutement des demandeurs d'emploi positionnés sur ces métiers. L'après-midi sera ouverte au grand public qui pourra rencontrer des acteurs du secteur pour s'informer sur les services proposés et assister à des conférences.

Renseignements au 01.49.77.29.52 ou par mail contact@maisonemploi.info

25 MARS 2009 : PORTES OUVERTES DU CFA J-C. ANDRIEU

Le mercredi 25 mars, de 9h à 12h puis de 13h à 16h, le Centre de Formation des Apprentis Jean-Claude Andrieux ouvrira ses portes. Il réitérera cette opération les 1^{er} et 8 avril selon les mêmes horaires et le samedi 4 avril de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h, CFA AFORPA Jean-Claude Andrieux 150/156 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice - 01.41.79.16.90

GUIDE PRATIQUE 2009

Commerçants, artisans, services de proximité, vous avez jusqu'au 6 mars 2009 pour retourner la fiche de renseignements contenant les coordonnées exactes de votre commerce, pour diffusion dans le guide pratique de la ville. Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi 12, rue du Cadran - 94220 Charenton Eliette Dervaux au 01.46.76.50.08 eliette.dervaux@charenton.fr

FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremler au 01.46.76.50.03

CONTACTS

Pour contacter Patrick Ségalat, Maire - Adjoint chargé du commerce et de l'emploi : patrick.segalat@charenton.fr

L'esthétique selon Carole et Laurent

Elle voit son institut de centre ville comme un cocon zen ; lui, installé dans la galerie de la Coupole-Liberté, comme un lieu chaleureux et design. Il veut s'adapter au rythme de vie des femmes ; elle leur offre une bulle de douceur dans leur quotidien submergé... mais tous deux ont un but commun : mettre leur professionnalisme au service de la beauté et du bien-être des Charentonnaises.

Eux, ce sont Carole Tourchik et Laurent Simon respectivement propriétaires des instituts "Elixir Beauté" et "Esthetic Center".



"Esthetic Center"

En quête d'un local pour satisfaire son désir de se lancer dans l'esthétique, Laurent Simon a découvert un ancien vidéoclub situé dans la galerie de la Coupole-Liberté place des Marseillais. Le lieu l'a conquis tant pour ses potentiels en matière de décoration que pour son emplacement dans un quartier de la ville où l'offre en soins esthétiques était faible. Ainsi, a-t-il ouvert le 4 décembre dernier "Esthetic Center", un institut qu'il a voulu design et convivial à la fois.

Son concept est simple : mettre la beauté à la disposition des femmes sans rendez-vous et à prix doux. Pour ce faire, il s'est entouré de 3 professionnelles choisies pour leur savoir-faire mais aussi leurs qualités relationnelles car si, grâce à un système de forfaits, il propose des prestations à prix avantageux, il veut aussi que

les clientes se sentent écoutées et dorlotées. Un institut donc qui s'adapte au gré des envies et des agendas des Charentonnaises comme des Charentonnais.

www.esthetic-center.com / Tél. 01.43.78.08.00

"Elixir Beauté"

Carole Tourchik, après avoir travaillé comme responsable dans un institut parisien pendant 23 ans, a ouvert "Elixir Beauté" depuis le mois de mai 2008 à l'angle de la rue de Paris et de la place Valois. Le choix de ce local fut pour elle une évidence, un véritable coup de cœur. Lorsque vous passez la porte de son institut, vous comprenez immédiatement pourquoi elle a choisi ce nom précieux d'"Elixir".

L'ambiance feutrée et zen vous enveloppe et vous emporte déjà au loin des tracas quotidiens ; et ce n'est pas un hasard puisque, au-delà des prestations réalisées par ses soins ou ceux de sa collaboratrice, ce qu'elle désire offrir avant tout aux femmes, c'est un réel moment de détente, un instant à part, rien qu'à elles.

Ses "croisières", comme elle a choisi d'appeler ses forfaits, ses soins du corps, du visage, les massages et les produits choisis au sein de la ligne Maria Galland concourent justement à cette quête du bien-être à laquelle vous ne manquerez pas de succomber si vous décidez de vous rendre chez Carole Tourchik avec ou sans rendez-vous.

www.elixirbeaute94.fr / Tél. 01.43.75.10.09



Les Fées du Cabanon savent créer l'ambiance !

Elles sont deux et, d'un coup de baguette magique, elles sont capables d'embellir votre intérieur, votre jardin ou votre terrasse.



Le 24 mai dernier, les Fées du cabanon avaient enchanté la mairie à l'occasion de la fête des mères.

Corine Hahn et Emmanuelle Meyer ont créé "Les Fées du Cabanon" en avril 2008, après 16 ans d'expérience professionnelle pour Emmanuelle et 5 années de collaboration mutuelle. Pour vos projets d'embellissement, les deux fées charentonnaises ne manquent pas d'idées, entourées de professionnels compétents et qualifiés. Charenton Magazine vous délivre la potion magique de nos deux fées : portez à ébullition 1 litre de confiance avec



une pincée d'humour, 25g de créativité arrosée d'une cuillère de perfection, 25g de sérieux saupoudré d'audace, 25g de conseil et d'expertise, 25g d'écoute mixée avec une poignée de curiosité, mélangez tout cela à la chaleur de vos projets et vous obtenez une création garantie.

Les Fées du Cabanon travaillent sur mesure et proposent des prestations à la carte qui permettent de choisir librement votre degré d'investissement ou de réalisation. Conjuguant art et artisanat, Corine et Emmanuelle vous conseillent pour la décoration et la mise en scène de votre intérieur à partir d'une esquisse, d'un book illustré, personnalisé et détaillé. Jardins et terrasses peuvent également bénéficier des conseils de nos deux fées. Entretien régulier de votre extérieur, création et mise en valeur de votre espace, elles font vivre votre jardin au rythme des saisons.

Des commerçants charentonnais et mauritiens ont déjà fait appel à elles pour des compositions de vitrines ou des décorations de comptoirs personnalisées. Une cérémonie, un lancement de produits, un dîner entre amis ou une simple réunion sont aussi l'occasion de demander une prestation adaptée à l'événement. Ou pourquoi pas offrir en cadeau à vos proches un coup d'éclat sur votre intérieur ou un conseil déco ? ■

Les Fées du Cabanon - 12, rue Thiébault - 94220 Charenton-le-Pont
Site internet : www.lesfeesducabanon.fr
email : lesfeesducabanon@yahoo.fr
Corine Hahn : 06.61.20.44.79 - Emmanuelle Meyer : 06.22.50.13.13

Un Espace emploi fonctionnel à Saint-Maurice

Dans un contexte économique difficile, la Communauté de communes donne priorité à l'emploi. A Saint-Maurice comme à Charenton, les demandeurs d'emploi ont la possibilité de trouver des conseils personnalisés grâce au Pôle Economie/Emploi qui fonctionne sur les deux communes. C'est à ce titre que Jean-Marie Brétillon, Président de la Communauté de communes, et Christian Cambon, Vice-Président, ont inauguré le nouvel Espace emploi de Saint-Maurice. Renforcement des capacités informatiques et des nouvelles technologies et surtout création d'un espace confidentiel fermé permettent aux demandeurs d'emploi de disposer d'un meilleur service.



Photo: Caroline Boidichet.

L'Espace emploi, créé en 2005, offre un accompagnement personnalisé : définition du projet professionnel, bilan de compétences, conseils pour la recherche et les entretiens d'embauche.

Au moment où la crise économique menace l'emploi, Saint-Maurice et Charenton font une nouvelle fois la preuve de leur volonté de soutenir l'activité et d'accompagner leurs concitoyens dans leurs recherches. ■



Jumelage Israël Un spectacle émouvant et drôle

©Victor Tonelli/ArtComArt

"Des contes d'autrefois, des musiques de l'Est et du Sud, quelques mots en yiddish ou en judéo-arabe,.... ainsi se tissent les contours d'un pays étrange tenant à la fois du Séfarland et du Yiddishland, où Brest-Litovsk se relie à Tunis et où Sarcelles regarde Kovno en une saga savoureuse et drôle."

Ce texte de présentation définit parfaitement le spectacle théâtral et musical donné le 21 janvier dernier à l'Espace Toffoli, à l'initiative du Comité de jumelage Israël, à l'issue de l'Assemblée générale de cette association.



Deux comédiens, Sonia Koskas et Maurice Delaistier, ont enchanté le public par leur talent de conteurs et de musiciens, entremêlant l'humour drôle et le drame de la vie déracinée.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à ce spectacle à l'issue duquel un buffet dînatoire a permis d'engager la discussion sur la pièce qui venait d'être jouée.

■ Projection d'un film le 31 mars

Le Comité de jumelage Israël propose également la projection du film israélien "Tu marcheras sur l'eau" de Eytan Fox, avec Lior Ashkenazi,

mardi 31 mars à 20h15
à l'Espace Toffoli (12, rue du Cadran).
Participation aux frais : 7 €
Réponse avant le 20 mars à
Monique Brouquier : 01.43.68.08.61

Résumé :

Eyal est un agent du Mossad. Sa mission est de retrouver la trace d'un ancien officier nazi, Alfred Himmelman. Pour mener son enquête, il va servir de guide touristique au petit-fils d'Himmelman, Axel, venu en Israël rendre visite à sa soeur. Celle-ci vit en effet dans un kibboutz depuis qu'elle s'est brouillée avec sa famille. Axel veut essayer de la convaincre de revenir avec lui en Allemagne pour l'anniversaire de leur père. ■

Jumelage Grande-Bretagne

Rendez-vous pour
les ateliers
d'expression

Plus d'une trentaine d'élèves des cours d'anglais (adultes et enfants) avaient participé en décembre dernier à la traditionnelle fête de Noël organisée par le Comité de jumelage Grande-Bretagne. Cette Christmas party fut le prélude à une année 2009 qui s'annonce riche en activités. ■

Pour rappel

Lundi 20h-22h : ateliers d'expression
Jeudi 18h-19h30 et 19h30-21h : cours avancé
Vendredi 18h-19h30 : cours débutants
Un samedi sur deux 9h-11h : cours de conversation

Renseignements au : 06.80.30.62.60

Un printemps aux couleurs de l'enfance et de la musique



Le mois de mars sera particulièrement prolifique en manifestations culturelles de tous genres. Il y en aura pour tous les goûts avec de la qualité et de la diversité ! A vous de choisir.

■ Le Printemps des Poètes du 3 au 14 mars

Les bibliothèques d'Espinassous et Soustelle proposent, en partenariat avec l'Espace Art et Liberté et les Editions "Rue du Monde", une exposition intitulée : "Je suis un enfant couleur poésie".

Cette exposition célèbre les enfants d'ici et d'ailleurs, habitants de cités imaginées où tout serait sujet à s'émeouvoir et à rêver pour regarder la ville autrement.

Conçue à partir de deux recueils de poésie parus aux Editions Rue du Monde ("Je suis un enfant de partout" et "La ville aux 100 poèmes"), l'exposition présente 49 panneaux illustrés par Judith Gueyfier et Edmée Cannard. Une partie de l'exposition est visible aux mêmes dates au pôle jeunesse de la bibliothèque d'Espinassous.

Les bibliothèques

Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais - Charenton

de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi de 14h à 18h/Renseignements : 01.46.76.68.05

Bibliothèque d'Espinassous

36, quai des Carrières - Charenton

Renseignements : 01.46.76.69.00



Mercredi 12 mars à 21h, les élèves de l'atelier adultes du Studio Théâtre proposent, dans le cadre du Printemps des poètes, le spectacle "En rires", mis en scène par Sylvie Deschamps. C'est dans une ambiance de fête foraine et de cirque que le rire éclatera au travers des poésies de Tardieu, Prévert ou Anouar Ben Malek.

Le Studio-Théâtre

Studio-Théâtre de Charenton - 86, rue de Paris

Renseignements et réservations : 01.43.96.21.05 ou eterthea@club-internet.fr

EN BREF

► EXPOSITIONS :

Espace Art et Liberté



Charenton

Bords de mer du 5 au 21 mars vernissage le 5 mars à 19h

Peintures, aquarelles et photographies de Michel Jouenne, Michel King, Rémi Hamour, ... 01.46.76.68.05

Bibliothèque Eugène Delacroix Saint-Maurice

Fac-similés des dessins d'Eugène Delacroix du 17 au 28 mars

exposition organisée par le Lions' Club de Saint-Maurice Les Thébaines Œuvres prêtées aimablement par le Musée National Eugène Delacroix 01.45.18.81.71

► CONFÉRENCES :

Espace Art et Liberté Charenton

Samedi 14 mars à 16h

Les peintres de la mer

par Mylène Sarrant 01.46.76.68.05

Théâtre des 2 Rives Charenton

Vendredi 27 mars à 19h

proposée par les Ateliers Pierre Soulages

Histoire de l'Art / Eugène Delacroix

par Christine Kastner-Tardy, conférencière au Musée d'Orsay. 01.46.76.66.06

EN BREF

CONCERTS

▶ EGLISE SAINT-ANDRÉ

Saint-Maurice
Dimanche 8 mars à 17h
Récital flûte, orgue et clavecin
01.45.18.81.55

▶ THÉÂTRE DES 2 RIVES

Vendredi 13 mars à 19h30 et 22h30
Jazz/ Pauline Atlan et Air Swing
01.46.76.67.00



▶ CHAPELLE DE CONFLANS CHARENTON

Samedi 21 mars à 20h30
Concert au profit de Rétina France
par la chorale de l'ensemble
Coupolyphonie du conservatoire
André Navarra

▶ CONSERVATOIRE OLIVIER MESSIAEN

Saint-Maurice
Samedi 24 mars à 19h
Concert des jeunes artistes
01.45.18.81.55

▶ TVO

Concert coup de cœur
Vendredi 27 mars à 20h30
Clinton Fearon
reggae acoustique
01.46.76.67.00

▶ EGLISE SAINT-ANDRÉ

Saint-Maurice
Dimanche 29 mars à 17h
30 ans de musique 1950 - 1980
01.45.18.81.55

La danse à l'honneur

Les Théâtres de la Communauté de communes poursuivent leur projet de développement de la danse et des pratiques chorégraphiques et vous proposent deux ballets exceptionnels, l'un de par sa notoriété, l'autre de par sa créativité.

"Suite for five 1956 - 1958" Merce Cunningham

Samedi 21 mars à 20h30

Dans le cadre de la Biennale de danse en Val-de-Marne, nous recevons le très célèbre Ballet Merce Cunningham. "Plus d'un demi siècle de danse avec celui qui a ouvert les portes d'un art qu'il a su bouleverser, notamment dans sa relation entre la danse et la musique pour aller encore plus loin et permettre à celles-ci de coexister dans le temps et l'espace."



Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - Charenton - Renseignements et réservations : 01.46.76.67.00

"L'Esprit Souterrain" La Compagnie "Par Terre" / Anne Nguyen

**Samedi 28 mars à 20h30
et Dimanche 29 mars à 17h**

Ce n'est pas la première fois que l'on présente cette compagnie de danse. En effet, dans ses actions de soutien auprès des compagnies locales, la ville de Charenton a déjà eu l'occasion d'attribuer une subvention d'aide aux projets pour l'action de cette compagnie auprès des jeunes Charentonnais lors de la présentation de son spectacle "Racine carré".

Aujourd'hui, il s'agit d'un nouveau spectacle, soutenu cette fois au titre de l'aide à la création de la ville de Charenton et

par la Communauté de communes au travers d'une co-production des Théâtres. "Théâtralité du mouvement, fluidité, complexité d'une danse intriquée, à un ou plusieurs corps, les danseurs aux individualités fortes évoluent dans un mouvement sensible, aux résonances oniriques."

Petit t2r - 107, rue de Paris - Charenton
Renseignements et réservations : 01.46.76.67.00



Claude et Alexandre Brasseur : à la scène comme à la ville

Chef-d'œuvre de Sacha Guitry, et grand succès théâtral de l'année, "Mon père avait raison" a été représenté le 30 janvier dernier au Théâtre des 2 Rives.

Comme il fallait s'y attendre, ce spectacle a obtenu un très large succès auprès des spectateurs conquis par les jeux si complémentaires de ce fils et de ce père, à la scène comme à la ville.

En effet, il faut bien l'avouer, la réussite de la mise en scène de Bernard Murat repose sur le duo des Brasseur, Claude et Alexandre, sur cette réunion familiale qui ne pouvait générer que tendresse et vérité.

Père et fils ne jouent pas, ils s'amuse, apprennent l'un de l'autre et offrent avec générosité leur complicité au public comme à celles et ceux, et parmi eux Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, et Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne, Maire de Saint-Maurice, qui ont eu la chance de les rencontrer après le spectacle autour du verre de l'amitié. ■



La "Bibliothèque pour tous" ouvre ses portes

L'association "Bibliothèque pour tous" convie tous les Charentonnais à une journée portes ouvertes exceptionnelle le samedi 17 mars 2009 de 11h à 19h. Au cours de cette manifestation conviviale se tiendra une vente de livres d'occasion. Le fruit de cette braderie permettra à la structure de renouveler son fond et de proposer à ses adhérents de nombreuses nouveautés.

A l'occasion de cette annonce, l'association rappelle à tous les amateurs de lecture que la bibliothèque, animée par des bénévoles et située au 146, de la rue de Paris, est ouverte aux Charentonnais, comme aux habitants des villes avoisinantes, selon les horaires suivants :

Lundi : 15h à 17h / Mardi : 10h à 12h
Jedi : 16h30 à 18h30 / Vendredi : 10h à 12h
Samedi 14h30 à 16h30
L'adhésion pour l'année s'élève à 12 €

Soirée de gala et remise du T2R d'honneur



Théâtre des 2 Rives
Vendredi 13 mars à 20h30

"Parle moi d'amour !"

Avec Michel Leeb et Caroline Silhol
Mise en scène : Michel Fagadeau

Il est minuit. L'heure des vérités.

L'heure que "Lui" et "Elle" ont choisie pour régler leurs comptes. Si ce règlement de comptes est explosif pour le couple, il est irrésistiblement drôle pour le spectateur.

01.46.76.67.00

Et aussi ...

Petit t2r
du 3 au 7 mars à 20h30

"Histoire de clés" de Nathalie Akoun

01.46.76.67.00

Volley-ball : le public répond présent

Les habitués de l'Espace Nelson Paillou n'en n'ont pas cru leurs yeux en voyant près de 500 spectateurs se presser pour assister à des rencontres de volley-ball le 25 janvier dernier.

Il est vrai qu'en lien avec le CNM Charenton volley-ball et son Président, Philippe Beuchet, la Ville avait pris l'initiative d'engager une importante opération de communication afin d'inciter le public à découvrir ce sport.

Benoît Gailhac, Maire-adjoint chargé des sports, s'est montré satisfait de cette première : *"nous avons une équipe de volley-ball qui joue les premiers rôles dans sa division. Il est important que les Charentonnais puissent mieux connaître leurs clubs"*. Malgré une courte défaite devant l'équipe de Rennes 3 sets à 2, l'équipe de Charenton se maintient en tête de la Nationale 2 masculine. Les féminines avaient auparavant remporté leur rencontre face à la VGA Saint-Maur. *"Ce principe d'une animation autour d'un club sera réitéré"*, précise Benoît Gailhac à la lumière de la réussite de cette opération autour du volley. *"Charenton compte de très nombreuses associations sportives de qualité qui, tous les dimanches, font beaucoup pour la notoriété de notre ville. Autant le faire savoir"*. ■



Du nouveau à la Saint-Charles basket-ball

Orphelin de deux de ses cadres, désormais retraités sportifs, depuis le début de saison, la Saint-Charles Charenton/Saint-Maurice basket-ball poursuit son chemin en Nationale 2 malgré un début de championnat difficile.

L'intégration de deux nouveaux joueurs à des postes clés, ainsi que l'apprentissage des moins de 21 ans, ont sensiblement modifié l'équipe. Mais à mi-parcours, le collectif montre des progrès notoires et permet d'envisager un classement en milieu de tableau (la saison passée, 7^{ème} sur 14 malgré le plus petit budget de la poule, voire de la division !).

Nos valeureux basketteurs se montrent intraitables à domicile depuis le début 2009 (victoire de 30 points face à Kaysersberg et de 27 points face à Vanves).

Au moment où arrivent les matchs décisifs, l'équipe compte sur un public nombreux pour l'encourager. ■



Les Foulées charentonnaises ont dignement fêté leurs 25 ans

Le cru 2009 des Foulées Charentonnaises restera comme excellent !

Fruit de nombreuses années d'expérience sous la direction sans faille de Marc Anfreville, Président de l'Azur Olympique et grâce à une bonne centaine de bénévoles, la 25^e édition des Foulées aura été une réussite sur tous les plans. Même la météo capricieuse de cet hiver rigoureux avait laissé place à un froid certes sec, mais à un soleil de circonstance idéal pour courir.

Bravo aux 1608 coureurs qui ont franchi la ligne d'arrivée avec pour certains de vrais exploits personnels d'être arrivés au bout. Bravo aux tout-petits lancés sur leur premier tour de pâté de maison

comme aux plus confirmés qui ont réussi à passer sous l'heure pour l'épreuve des As des 15km. Un satisfecit enfin, pour le Maire, quelques adjoints

et fonctionnaires municipaux qui n'étaient pas venus uniquement pour remettre des coupes mais qui ont également participé à la course. ■

Les podiums :

15 km masculin

Franck NARDI-COLOME (51 mn, 15 s)
Jean-Christophe LANDEMAINE (51' 16")
Philippe DHEU (51' 18")

15 km féminin

Aurélie PRIOR (1h 01' 54")
Séverine JACQUERAY (1h 02' 03")
Lydia MAHOBAH (1h 03' 08")

6,3 km masculin

Samir NOUR (20' 53")
Mustapha LAMINE (21' 13")
Guillaume BEAU (21' 16")

6,3 km féminin

Aurélia TRUEL (23' 33")
Frédérique GAHINET (25' 52")
Sylvia AFONSO (26' 39")

Les autres vainqueurs :

Course éveil (750 m) :

Valentin PETURKENNE

Course poussins (1500 m) :

Thomas SIVIEROU

Course benjamins/minimes (2400 m) :

Wilfried GARCON

Course en duo :

Nathalie STIUHART et Didier GOFFINET

Le point sur les équipes premières des clubs évoluant en championnat national

Basket masculin : Saint-Charles Charenton Saint-Maurice
L'équipe joue actuellement en N2 (4^{ème} division française et dernier niveau avant le professionnalisme) et lutte pour retrouver le milieu du classement qui est son objectif de début d'année. **A gagné très nettement ses deux premiers matchs à domicile en 2009**

Calendrier à domicile

(terrain du Palais des sports à coté de la piscine)

Samedi 14 mars à 20h

contre Gries/Oberhoffen

Samedi 4 avril à 20h

contre Le Mee Sports Melun Val-de-Seine

Volley masculin

CNM Charenton
L'équipe joue actuellement en N2 amateur (4^{ème} niveau français pour le volley-ball) et se situe en tête du classement de son groupe. **Peut prétendre à la montée en N1 si elle arrive dans les deux premières équipes en fin de championnat.**

Calendrier à domicile

(Terrain de Nelson Paillou au-dessus du marché)

Dimanche 29 mars à 15h contre Beauvais

Dimanche 26 avril à 16h contre Saint Quentin

Volley féminin

CNM Charenton
L'équipe joue actuellement en N3 amateur (4^{ème} niveau français pour le volley-ball) et se situe en 3^{ème} place sur le podium. **Peut prétendre à la montée en N2 si elle arrive dans les deux premières équipes en fin de championnat**

Calendrier à domicile

(Terrain de Nelson Paillou au-dessus du marché)

Dimanche 22 mars à 15h

contre Union Sportive de St André

Dimanche 5 avril à 15h

contre AM.Laique Canteleu Maromme V.B

Dimanche 26 avril à 14h

contre Volley Club Marcq en Barceuil

Water Polo masculin

CNM Charenton
L'équipe joue actuellement en N2 (3^{ème} division française pour le water polo) et est première de son groupe. En maintenant son niveau actuel, elle peut espérer monter en N1 et donc se situer dans les 22 premiers clubs français.

Calendrier à domicile (piscine de Charenton)

Samedi 11 avril à 20h

contre Lyon Olympique Universitaire

Samedi 25 avril à 20h

contre Chenove Natation

Tennis de table

Charenton Tennis de Table
L'équipe joue actuellement en N3 (5^{ème} division française pour le Tennis de Table) et est dans les premiers de son groupe. **Peut prétendre à la montée en N2 si elle arrive première équipe en fin de championnat.**

Calendrier à domicile

Match décisif pour la montée en N2 !

Samedi 28 mars à 17h contre Ferriere US

GRUPE CHARENTON DEMAIN

AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ DÉPARTEMENTALE : UN MAUVAIS COUP POUR LE POUVOIR D'ACHAT !

En annonçant une hausse, - et plutôt forte ! -, de la fiscalité départementale, la majorité socialo-communiste du Conseil général ne va pas améliorer le pouvoir d'achat des Val-de-Marnais.

Avec des progressions de + 6,5% de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti et de + 9,75% de la taxe professionnelle (donc contre l'emploi), c'est en définitive **une augmentation de 16** en moyenne que le Département met à la charge du contribuable.

De plus, le Conseil général annonce la **suppression d'un certain nombre de subventions départementales** accordées aux associations. Un manque à gagner que l'on peut chiffrer à environ 18 000 € pour les seules associations charentonnaises.

Dans cette période de crise, il nous semble au contraire nécessaire de ne pas "alourdir la barque", de rester économes et de préserver le pouvoir d'achat.

C'est le choix que nous faisons à Charenton : **pas d'augmentation cette année de notre fiscalité** tout en programmant un important volume d'investissements.

Après trois années sans hausse de la fiscalité communale, voilà un nouveau pari difficile que nous tentons en 2009.



Les élus du groupe Charenton Demain

GRUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

Comment l'Etat étrangle les collectivités territoriales alors que le renforcement des services publics est plus que jamais nécessaire ?

La réforme actuelle de l'Etat est marquée par la volonté gouvernementale de baisse des dépenses publiques. La conséquence est un affaiblissement, voire une suppression, des services de l'Etat, notamment dans notre département (jeunesse et sport, DDE, DDASS, ...).

Les collectivités locales sont donc contraintes de pallier ce **démantèlement des services publics de l'Etat** si elles veulent maintenir une aide et une protection de leur population, et ce, tout particulièrement, en ces temps difficiles de crise économique.

En effet, **les besoins sociaux sont de plus en plus forts** : les CCAS sont confrontés à une hausse des demandes de prestations. Tous les domaines de l'action sociale sont touchés : petite enfance, seniors, portage des repas, aide aux plus défavorisés, logement, culture, sport, ...

Afin de pouvoir assurer ces prestations, les collectivités sont souvent contraintes d'augmenter la fiscalité locale, alors même que le pouvoir d'achat est en baisse.

Quand on sait que la ville de Charenton n'a eu aucun recours à l'emprunt depuis 2005, on peut s'interroger sur la nécessité de la hausse de la fiscalité locale intervenue en 2004 ! Nous pensons que la situation financière de notre ville permet **une hausse des services publics en ces temps difficiles afin de protéger ceux qui en ont le plus besoin. Ce doit être la priorité de la Municipalité.**

Sinon, cela revient à ignorer les difficultés rencontrées par de nombreux Charentonnais.

Le 13 février 2009
<http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de J. STEFANI, M. DEFAYE et S. POULAIN

GRUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

SOUVENIR, SOUVENIRS...

Il y a un an, le 9 mars exactement, au soir des élections municipales, nous, membres de la liste Charenton en Mouvement, nous rendions au bureau centralisateur. Nous avons croisé le Maire qui, d'un ton conquérant, nous a déclaré : *"Tout est fini, il n'y a plus rien à voir !"*

En effet, suite à la très forte abstention, la majorité des électeurs charentonnais venait d'accorder, dès le premier tour, ses suffrages au maire sortant et à l'équipe qu'il conduisait. Mais une part non négligeable des électeurs nous a fait confiance et a conduit à l'Hôtel de ville trois élus indépendants.

Au vu des résultats, nous nous sommes alors dit : *"Maintenant, tout commence !"*

Tout commence car nous apportons, au sein du conseil municipal, des convictions non représentées jusqu'alors.

Tout commence car nous posons des questions que beaucoup souhaitent éviter. Tout commence car nous faisons des propositions qui échappent au traditionnel affrontement droite-gauche.

Tout commence... et continuera car, après tout, c'est pour cela que nous avons été élus !

Ainsi, c'est avec un esprit constructif que nous sommes intervenus lors du débat d'orientation budgétaire le 12 février. C'est en tenant compte de l'intérêt des Charentonnais que nous le ferons encore lors de la présentation et du vote du budget le 26 mars prochain.

Les séances du conseil municipal étant publiques, il vous est possible de constater que nous sommes présents, actifs et ne nous contentons pas d'écrire des tribunes...



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

JANVIER 2009

Eva MYSZKINSKI, Syrine NASR, Eline CHAU--HU, Victoria DIAZ HASETH, Rebecca MOKOKO, Benoît LONGUEVE, Ethan PORNON, Léonie KOROLOFF-MARCHAL, Louise RAIMOND, Sarah SERRANO, Chaïma MRHIR, Kerryan LOUISSAINT, Amaury NOËL, Enzo QUIRCOT, Inès TOAHIRY, Eros MAURANYAPIN-LATCHIMY, Chloé HEURTEVENT, Noé HALIOUA, Adam DAHBI, Rafael VILMIN, Guillaume FLOQUET, Anaïs SCHULZE.

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

JANVIER 2009

Annick MALLÉTROIT et Didier BELLEVERGUE

Décès

Avec nos sincères condoléances

DÉCEMBRE 2008

Hayati AHMAD Epouse TILLIER, Huguette PIERNE Veuve QUITTÉ, Michel AMOURETTE.

JANVIER 2009

Alain CHIRON DE LA CASINIÈRE, Jeanne BORDAS Veuve BUISSON, Isméry TOURNEUR Veuve MORLET, Alice PANISSIÉ Veuve PIGAGNOL, Michel BALDACHINOFF, André LÉDAN, Antonio SCUDELLARO, Christiane PHILIP Epouse VERGNOT, Louise VEILLÉ Veuve OUMEDDOUR, Marie PANTAZIS, Gilbert TOURNIER, Michelle LEONI Epouse LUCIANI, Simone VEROLLET, Monique GEY.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en mars 1993 doivent venir se faire recenser de mars 2009 à mai 2009

Ceux nés en avril 1993 doivent venir se faire recenser d'avril 2009 à juin 2009.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser, doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire. Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au service Etat civil, 16, rue de Sully.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Samedi 8h30 à 12h.



Pharmacies de garde

● Dimanche 1^{er} mars
 Nocturne - 21, avenue du Mal. de Lattre de Tassigny
 Tel. 01.43.68.06.61

● Dimanche 8 mars
 Pol - 43, avenue du Mal. de Lattre de Tassigny à Saint Maurice
 Tel. 01.43.68.20.33

● Dimanche 15 mars
 Krief - 54, rue de Paris
 Tel. 01.43.68.01.41

● Dimanche 22 mars
 Keuleyan - 67, rue de Paris
 Tel. 01.43.78.78.09

● Dimanche 29 mars
 Safeno - 7, rue du Mal. Leclerc
 Tel. 01.43.96.44.93

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
 Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
 Tél. 01.48.52.31.17



100 ans : Le bel âge pour Guy Carreau !

Né le 17 janvier 1909 à Villeneuve-la-Guyard dans l'Yonne, Guy Carreau vient de fêter ses 100 ans. Un siècle célébré avec son épouse, née à Charenton et elle-même âgée de 89 ans. Guy Carreau s'est installé à

Charenton en 1939 à la veille de la guerre. Le fils des époux Carreau a fréquenté la même école que le Maire, Jean-Marie Brétillon, qui s'est fait une joie de célébrer ce nouveau centenaire, accompagné de Chantal Gratiet, Maire-adjoint chargé de la vie des Seniors.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 26 mars 2009 à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Le Conseil communautaire se tiendra le 31 mars prochain à 19h30.

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, jeudi 12 mars 2009 à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 2^e mercredi du mois et le 4^e samedi du mois.

Collecte des encombrants

Secteur 1 (rue de Paris incluse à l'av. de Gravelle) : 1^{er} et 3^e mardi du mois
 Secteur 2 (rue de Paris exclue au quai des Carrières) : 2^e et 4^e mardi du mois.



Charenton Magazine
 N°139 - Mars 2009

Hôtel de Ville
 48, rue de Paris
 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication :
 Jean-Marie Brétillon

Directeur de la rédaction :
 Anne-Marie Thierce.

Rédaction : Denis Bansard - Céline Lormier
 Photos : G. Boynard - C. Doumbé - C. Lormier - I. Stéfan
 Mise en page : Cyrille Doumbé
 Site Internet : <http://www.charenton.fr>
 Impression : Maulde et Renou

DANS LE CADRE DU *Printemps
des poètes*
EXPOSITION DU 3 AU 14 MARS 2009

Judith Gueyfier

Je suis un enfant couleur poésie

Espace Art et Liberté

Entrée libre du mercredi au samedi de 13 h à 18 h

La Coupole - 3, place des Marseillais. Charenton-le-Pont

Métro : Liberté. Renseignements 01 46 76 69 00

EXPOSITION ORGANISÉE PAR LES BIBLIOTHÈQUES

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  Les bibliothèques

Edmée Cannard

*Printemps
des poètes*

ESPACE ArtLiberte



RUE DU MONDE